

Volontaire pour la gestion des espaces naturels protégés des îles Éparses H/F

Volontariat de Service Civique

8 volontariats à pourvoir:

- 2 pour Glorieuses
- 2 pour Tromelin
- 2 pour Europa
- 2 pour Juan de Nova

INTITULE DU VOLONTARIAT

CATEGORIE

NA

STATUT

Volontaire de service civique (VSC) (loi du 10/03/2010) / Aucune limite d'âge pour candidater (18 ans min.). Accessible aux personnes ayant déjà réalisé un engagement de service civique (si cumul inférieur à 36 mois).

DIRECTION

Direction de l'environnement

LOCALISATION

Îles Éparses (Tromelin, Glorieuses, Juan de Nova, Europa) / siège des TAAF à Saint-Pierre de La Réunion

DOMAINE(S) D'ACTIVITES

Ecologie insulaire et tropicale / restauration écologique / gestion d'espaces naturels protégés / faune / flore.

ELEMENTS DE CONTEXTE

Contexte général de la mission:

Le Territoire des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) est créé par la loi n° 55-1052 du 6 août 1955. Ce Territoire, inscrit à l'article 72-3 de la constitution, formé par les îles Saint-Paul et Amsterdam, l'archipel Crozet, les îles Kerguelen, la Terre Adélie et les îles Éparses (depuis 2007), est placé sous l'autorité d'un Préfet, administrateur supérieur. En plus de la responsabilité liée à l'administration du territoire, les TAAF sont également l'organisme gestionnaire de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, de la réserve naturelle nationale de l'archipel des Glorieuses et des autres îles Éparses (Europa, Bassas da India, Juan de Nova et Tromelin) protégées par arrêté. Les TAAF mettent en place sur ces districts un modèle de gestion permettant de concilier le développement d'activités humaines raisonnées et la protection d'un patrimoine naturel d'exception. Ces territoires insulaires et les zones marines qui leurs sont associées offrent à la France une position privilégiée au niveau international pour répondre aux grands enjeux environnementaux (préservation de la biodiversité, étude du changement climatique, gestion durable des ressources marines, etc.).

La direction de l'environnement veille et contribue à la déclinaison des politiques nationales en matière d'environnement, de climat et de préservation de la biodiversité pour l'ensemble des districts des TAAF. La direction de l'environnement se compose d'un service connaissance et suivi du patrimoine naturel, d'un service conservation et restauration des milieux naturels, d'un service appui aux politiques publiques environnementales (services placés chacun sous l'autorité d'un chef ou d'une cheffe de service) et d'une cellule opérationnelle pour l'action de terrain (sous l'autorité d'une coordinatrice).

Les îles Éparses bénéficient actuellement de plusieurs documents de gestion en faveur de la préservation de la biodiversité dont la direction de l'environnement assure le pilotage (plan d'action biodiversité des îles Éparses, plan d'action local IFRECOR, plan national d'actions en faveur des tortues marines, plan de gestion du site Ramsar Europa). Depuis juin 2021, les TAAF sont également gestionnaire de la réserve naturelle nationale de l'archipel des Glorieuses.

Ces îles (exceptée Tromelin) accueillent par ailleurs depuis 1973 un détachement de quatorze militaires, en charge du volet militaire de la souveraineté française, et un gendarme en charge du volet civil et représentant l'autorité du préfet, administrateur supérieur des TAAF.

MISSION(S) ET ACTIVITES	<p>Dans ce contexte, la personne volontaire aura pour principal objectif de participer à la mise en œuvre des opérations inscrites aux documents de gestion de la biodiversité des îles Éparses.</p> <p><u>La mission porte uniquement sur des activités réalisées à terre (pas de volet marin impliquant des activités en mer ou sous-marine).</u></p> <p><u>Contribution à l'acquisition de connaissances opérationnelles sur la biodiversité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre des protocoles de suivi des paramètres démographiques et biologiques de la faune patrimoniale (oiseaux marins, limicoles et ardéidés, tortues marines, passereaux, reptiles terrestres, crabes, etc.) • Suivi de la flore locale (suivi des Espèces Végétales Menacées, détection d'Espèces Exotiques Végétales, soutien ponctuel à la cartographie des habitats) • Soutien ponctuel à des programmes de recherche scientifique • Bancarisation et synthèse des données collectées • Appui à la rédaction/révision des protocoles scientifiques et techniques • <u>Participation à la restauration des écosystèmes :</u> Mise en œuvre de chantiers de contrôle et d'éradication (arrachage, écorçage) d'Espèces Exotiques Végétales et des protocoles associés • Entretien d'une pépinière, multiplication d'espèces végétales indigènes (semis ou bouturage) et mise en œuvre de plantations • Contribution aux actions de gestion des mammifères exotiques envahissants selon les îles (rat noir, chèvre marronne, souris grise, chat haret, etc.) • Appui aux activités de dépollution de site et de gestion des déchets • Appui à la rédaction/révision des protocoles scientifiques et techniques • Participation aux actions de biosécurité des TAAF à La Réunion et sur les îles • Pour les agents affectés à Juan de Nova - Contribution au projet FLORANOVA à hauteur de 20% du temps de travail (): accompagnement de prestataires, réalisation de mesures physico-chimiques, soutien général à l'équipe projet <p><u>Communication et information</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapportage (comptes rendus, notes de synthèse, etc.) • Production de supports de communication environnementale (présentations, articles, etc.) • Formation / information / sensibilisation à l'environnement auprès des usagers (département militaire, gendarme, personnes en mission sur l'île, etc...) • Suivi et encadrement des activités anthropiques • Accueil et accompagnement des personnes de passage sur l'île (touristes, marins, plaisanciers, etc.), • Animation d'interventions sur les thématiques environnementales, sur l'île ou à La Réunion (Fête de la Nature, Journée mondiale des zones humides, espace d'accueil du siège des TAAF, etc.). <p><u>Activités transversales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien à l'organisation logistique des missions de terrain (gestion du matériel, etc.) • Soutien à la gestion des bases vie sur les îles (ménage, petits travaux d'entretien) • Participation à la vie collective sur base: logistique lors des tournées de ravitaillement des îles, préparation de la base pour l'accueil des visiteurs occasionnels, exercices de sécurité, réunions périodiques, etc...
PERSONNEL A ENCADRER	NA
SPECIFICITES / CONTRAINTES / SUJETIONS	<p><u>Affectation sur l'une des îles pendant la durée du volontariat :</u> 2 à 4 sessions de terrain de 2 à 3 mois environ</p> <p><u>Siège des TAAF à Saint-Pierre (La Réunion) :</u> entre les missions de terrain</p> <p>Le ratio entre travail de terrain sur l'île d'affectation et de bureau au siège des TAAF à La Réunion peut varier selon la logistique militaire et ne peut être garanti. Il est en théorie de l'ordre de 50%.</p>

	<p>Dans l'ensemble des îles, petits territoires occupés par de petits effectifs opérationnels, une part du temps de travail est dédiée à des actions collectives de gestion de la vie sur base, en lien étroit avec le gendarme et le chef de détachement militaire (ou chef de mission sur Tromelin).</p> <p>Indemnisation : 1 725,27 euros brut/mois (indemnité de base + indemnité supplémentaire afférente au VSC dans les DOM et TAAF). Poste nourri et logé lors des missions de terrain.</p>
COMPETENCES REQUISES	<p>Bac+2 minimum</p> <p><u>Selon l'île d'affectation la proportion des activités détaillées dans la partie « mission(s) et activités » varie sensiblement (balances connaissance /restauration ; faune/flore). En ce sens des profils généralistes sont attendus mais également des profils plus spécialisés sur l'un de ces axes.</u></p> <p>SAVOIRS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ecologue polyvalent : maîtrise des concepts clés d'écologie terrestre et marine - Compétences naturalistes : généraliste - Connaissances en zones tropicales, en flore tropicale insulaire ou en oiseaux marins seraient un plus - Maîtrise des outils de bancarisation/SIG - Maîtrise des outils informatiques usuels <p>SAVOIR FAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expérience de terrain dans la mise en œuvre de protocoles de suivi de la faune et/ou de la flore - Une expérience en gestion d'espèces exotiques envahissantes et/ou en restauration écologique serait un atout - Sensibilisation et communication auprès de différents publics et usagers - Expérience de travail en aire protégée serait un plus <p>SAVOIR ETRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Excellent relationnel au sein d'un groupe / Aptitude à travailler en autonomie et en équipe - Excellente condition physique / Aptitude à travailler en extérieur, en site isolé et dans des conditions tropicales climatiques difficiles - Dynamisme et rigueur - Polyvalence / Forte capacité d'adaptation
DUREE DE LA OU DES MISSIONS	<p>12 mois</p> <p>Le calendrier prévisionnel est le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des candidatures : mars 2026 - Entretien des candidats et pré-affectation/pré-sélection : mars-avril 2026 - Tests médicaux et psychologiques pour délivrance d'aptitude : avril 2026 - Décision finale : avril -mai 2026 - Dates de début du volontariat : entre mai et novembre 2026 selon les îles
CONTACT	<p>Pour toute information sur les volontariats, merci d'adresser un mail sur la boîte coordinagentsde@taaf.fr</p>

Les candidatures (lettre de motivation à l'attention de M. le préfet, administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises et CV détaillé en format pdf) sont à adresser au service des ressources humaines à l'adresse suivante : recrutement-environnement@taaf.fr en mentionnant impérativement en objet du message : **CANDIDATURE_VSC_ÉPARSES_NOM_Prénom**.

Date limite de candidature : 04/02/2026